



Délégués du Personnel

Calvados – Manche – Orne

Réponses orales aux réclamations du SNU

Réunion du 21 août 2018

1. Déploiement des portables : L'arrivée du télétravail et son organisation ont entraîné divers problèmes de gestion de bureaux notamment sur les sites à faible effectif. Le remplacement des ordinateurs fixes par des portables plutôt que la dotation de portables supplémentaires en étant la cause comme nous le présente régulièrement les agents de divers sites. Le laps de temps entre la 1^{ère} vague et la 2^{nde} permettant d'avoir suffisamment de recul et de remontées sur ces problèmes, pourquoi, alors que la QVT semble être un grand chantier Pôle emploi (certes peut être pas dans les actions menées mais au moins dans le nombre d'enquêtes et sondages et dans l'affichage fait) ; pourquoi, s'obstiner dans une voie qui a montré ces faiblesses : Le remplacement plutôt que la dotation supplémentaire ? Le maintien de postes fixes génère certes un coût (ou un coup selon le point de vue...) mais permet d'améliorer la qualité de travail et de vie au travail des agents. L'impression générale rendue est que la Qualité de Vie au Travail peut exister au travail... tant qu'elle ne génère pas un coût. Le SNU suggère une étude de la baisse de productivité due aux divers problèmes logistiques et informatiques pour le télétravail (et le reste) afin de savoir si la « vraie » QVT ne pourrait pas devenir également un moteur de la productivité.

La Direction assure que la remontée a été faite à la DG, et pas uniquement par la Normandie, mais que tout cela est à la main de le DSI. Au vu de l'explication donnée par la direction, la DSI reste toute puissante et seule à décider sur ce point ce qui nous laisse perplexe. Le SNU propose qu'afin de pallier ce réel problème organisationnel, au moins un portable supplémentaire soit alloué sur chaque site afin de combler les manques ponctuels de postes de travail dus à des portables non revenus sur site dans les temps.

La direction précise qu'elle aimerait que les cas de manque d'ordinateur lui soit remonté à chaque fois que cela a lieu afin d'avoir plus de poids auprès de la DSI.

Le SNU fait remarquer que, comme bien trop souvent dans notre entreprise, ce sont les éléments les plus éloignés qui prennent les décisions et constate les conséquences qui en résultent.

2. Avec la nouvelle version AUDE est apparue ou plutôt réapparue l'Offre Raisonnée d'Emploi. Celle-ci a été expliquée de façon technique lors des e-formations (comment la saisir) mais sa « substantifique moelle » est passée au travers. Que ce soit en ESI ou en GPF, chacun y va de son « raisonnable ». De quel raisonnable parle-t-on ? Le « raisonnable » du DE, celui du conseiller, un mix des 2 ? Au vu des conséquences que l'ORE pourrait avoir par la suite pour les demandeurs d'emploi et afin de garantir l'équité de service à toutes et tous, le SNU demande qu'une sensibilisation commune à cette notion soit faite auprès des agents afin que toutes et tous partent sur les mêmes bases et la même philosophie.

La direction indique que là aussi des remontées ont été faites (la stratosphère doit être bien encombrée avec toutes ces remontées qui flottent là-haut non traitées...). La DR et la DG étudient le problème en ce moment et compte proposer un déploiement sur ce sujet à l'automne. La DR précise également qu'elle pensait que les agents appliqueraient l'ancienne mouture de l'ORE. Le SNU fait remarquer que cela remonte déjà à un certain temps et que cela avait été plus ou moins oublié car peu utilisé au fil du temps. Nous précisons aussi qu'à l'époque, les agents n'avaient pas croulé sous les informations sur ce sujet.

La prochaine réunion DP aura lieu le **20 septembre 2018**. N'hésitez pas à nous faire remonter vos réclamations avant la préparation du **11 septembre**.

Une adresse mail est à votre disposition pour toute réclamation :

dpsnubn@gmail.com

Vos Délégués-es du Personnel SNU pôle emploi FSU de Basse-Normandie :
Sandrine DUSSAUT, Sandrine FONTANEL, Fabien LEMARCHAND, Franck
MESSIDOR, Isabelle ROULAND, Isabelle SANCHEZ, Nuriyé YELKEN